

Fondé en 1975, Le Boulet est une Association qui se voue à la protection du cadre de vie, principalement urbanistique et architectural de la ville de Carouge et des régions avoisinantes. Précurseur, le Boulet a suscité un plan de site, la création d'un musée communal et de multiples actions de sauvegarde.

OCTROI: LA CONTROVERSE



Après la démolition des divers bâtiments situés à l'entrée de Carouge au cours des années 1960, l'espace de la place actuelle est occupé un temps par un parking en surface.

C'est en 1985 que le groupe d'architectes Françoise Barthassat, Olivier Archambault et Enrico Prati remporte le premier prix d'un concours d'architecture lancé pour un réaménagement de ce qui va devenir la place de l'Octroi. Il s'agira d'aménager l'espace situé au-dessus d'un parking de 300

places qui sera construit en sous-sol. Un espace caractéristique pour partie végétal et en arc tendu fait contrepoint à une tribune basse, finalement abaissée, pour être transformée en point d'eau.

Les années passant, la question du choix du matériau de revêtement fragilisé de cette place reviendra, tout comme celle de l'entretien de la plantation des arbustes, des charmes taillés en forme de cubes ornementaux, Il s'agissait là d'une volonté initiale des auteurs du projet qui souhaitaient délimiter clairement un espace de place par un alignement et un groupe marquant une implantation en pleine terre là où s'arrêtait en sous-sol le parking.

En quête d'espaces publics pouvant se prêter à des replantations, la Conseillère administrative déléguée au Service de voirie fait procéder à une pose de bacs, puis en 2021 à l'arrachage de la haie de charmes existants et à la plantation de trois arbres. Suite au dépérissement de ces arbres, elle



les fait remplacer par trois nouveaux arbres d'une autre essence.

Constatant le manque de continuité dans ces diverses interventions, deux Conseillers municipaux, au demeurant architectes, déposent le 16 février dernier une question écrite. Ils s'inquiètent de savoir si un contact a été pris avec les lauréats du concours de 1985, si des architectes paysagistes ont été consultés à ce sujet et enfin si un contact a été pris avec la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS).

VILLE DE CAROUGE



Remplacement de la haie de charmes



Dans sa réponse du 2 avril 2023, la Conseillère administrative considère que le fait de procéder par la voie

d'un concours ne protège pas l'œuvre des modifications ultérieures. Comme la zone protégée du Vieux-Carouge ne couvre pas - pour des raisons évidentes - l'espace de la place qui ressort du domaine public, toute transformation ou aménagement relevait à ses yeux des pleines prérogatives (sic) de la Ville de Carouge.

Cette réponse, qui ignore la dimension patrimoniale de ce site et le voisinage immédiat d'un plan de site, tout comme les points de vue sensibles du lieu, laisse ainsi supposer qu'un nouvel avis recueilli auprès de la CMNS aurait pu ne pas avoir confirmé le choix de ce nouveau type de végétation effectué d'autorité! Et ce choix, par échantillonnages, divise au sein-même des élus communaux.

Dans sa conclusion, la réponse du 2 avril indique que le service cantonal consulté est finalement l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature qui viserait, en fait, à amener un accueil mieux adapté aux oiseaux et aux insectes! A chacun ses phantasmes!

PROJET-TEST A JOSEPH-GIRARD

La Ville de Carouge, ses mandataires et les entreprises adjudicatrices, en partenariat avec l'office cantonal de l'eau (OCEAU), l'office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) et le service de géologie, sols et déchets (GESDEC), ont développé et réalisé la première tranchée de Stockholm sur le territoire cantonal.

L'enjeu principal était d'étudier la possibilité d'intégrer la gestion des eaux pluviales de la chaussée et du trottoir dans la fosse de plantations, afin d'alimenter les arbres et leur offrir des conditions de croissance optimales, ceci tout en limitant au maximum le rejet des eaux pluviales dans le réseau unitaire. Dans le projet initial, il était en effet prévu d'évacuer ces eaux directement au réseau unitaire transitant sous la chaussée. Le but recherché par cette opération inspirée du système dit de *Stockholm* vise à intensifier la collaboration autour du triptyque Eau-Sol-Arbre.

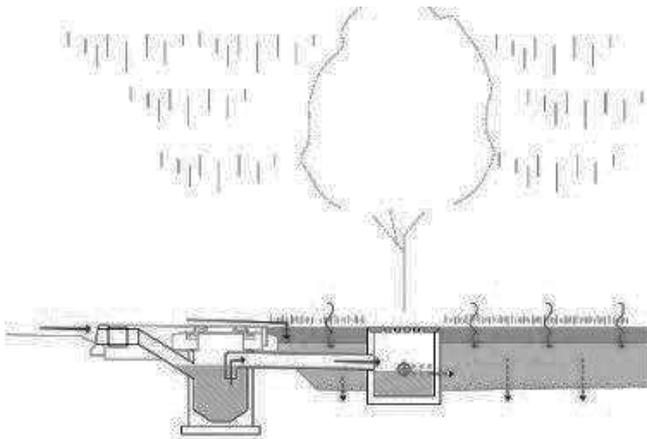
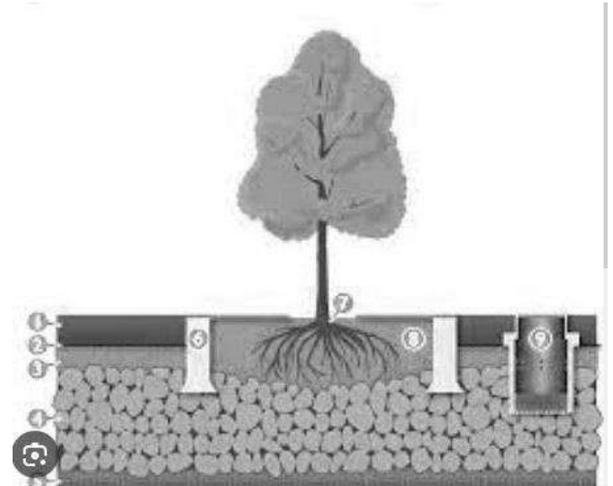
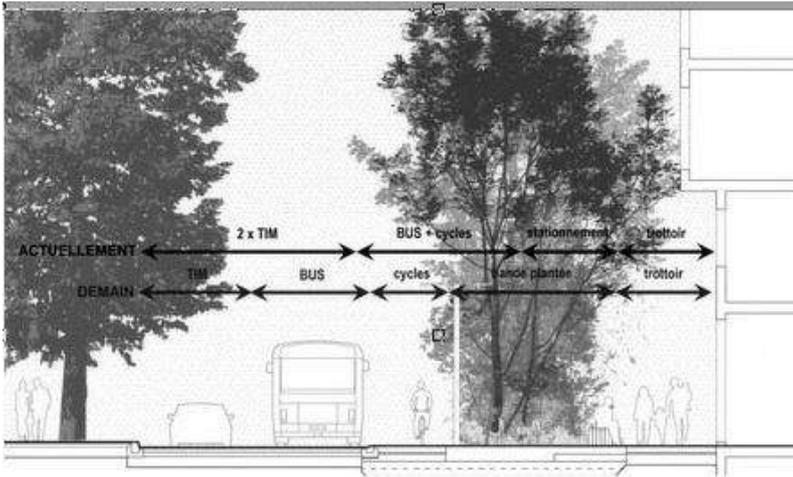


Schéma de principe de l'écoulement des eaux | Projet Joseph-Girard, Genève



FOSSSES DE STOCKHOLM: QUELLE PANACEE ?



Effet de mode éphémère ou bien nouvelle approche visant à verdir nos centres urbains, le système dit des fosses de Stockholm a été développé depuis une vingtaine d'années en Suède.

Par des substrats tels que du macadam ou du biochar enrichis de nutriments spécialement conçus pour permettre la plantation de certaines essences d'arbres en milieu urbain, cette méthode devrait permettre la pose en surface de couches de sol structuré et compact tout en permettant une croissance arborée. Une couche spéciale doit permettre l'infiltration d'eau de pluie et la ventilation du sol.

Ainsi, à la rue des Rois en ville de Genève, toutes les eaux pluviales ruisselant sur la chaussée et le trottoir, actuellement raccordées au réseau de canalisations, soit une surface d'environ 2300 m², seront déconnectées, récoltées et acheminées dans une fosse linéaire inspirée de ce système. La longueur de la fosse réalisée est d'environ 150 mètres, pour un volume plein de 150 m³ et de vide de 45 m³, largement de quoi valoriser la quasi totalité du volume des précipitations du chemin et pouvoir y stocker un important orage.

Un autre essai est celui de l'avenue du Mail où la suppression d'une quarantaine de places de parking va permettre d'élargir les trottoirs, ceci afin d'y créer un «trottoir-jardin» linéaire, ponctué de petites places.

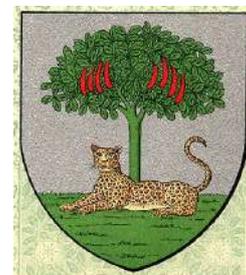
L'une des questions posées par le recours à de telles techniques de plantation en milieu urbain reste néanmoins le choix des essences, toutes n'offrant pas de grandes perspectives de croissance, mais pouvant, néanmoins, créer une atmosphère mieux adaptée aux hausses de température.

Pour susciter des ombrages en milieu urbain on trouve aussi d'autres solutions, tel l'exemple de plantations d'arbres en espalier, comme ci-dessous dans un petit parc situé au centre de Bayeux. Au cours du temps, l'art des jardins a vu se développer divers types de plantations qui se conjuguent avec des jeux d'eau, comme à Versailles, ou des espaces à vocation ludique ou récréative.

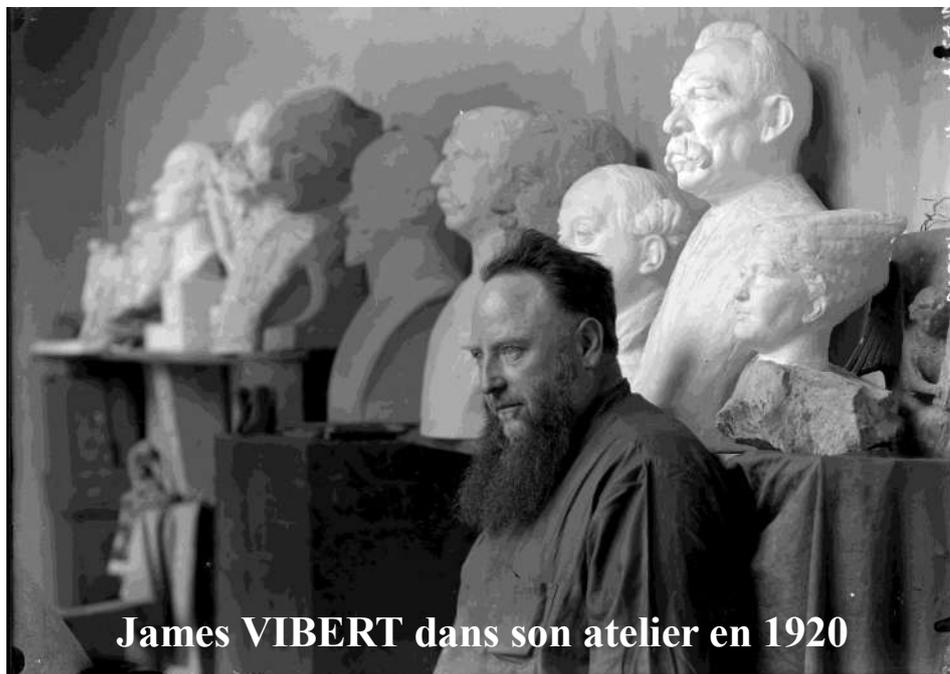


CAROUGE AU FIL DU TEMPS...

Documents réunis par Bernard Bard



LE BUSTE DE JAMES VIBERT



James VIBERT dans son atelier en 1920

Le buste de James VIBERT qui se trouve aujourd'hui à la place de Sardaigne est en pierre et est l'œuvre de

Gérard VUERCHOZ



James VIBERT sculptant le buste de Hodler dans l'atelier de celui-ci vers 1918

Une innovation

Décidément, c'est bien à Carouge qu'on aura vu, pour la première fois in the World, une équipe de personnages aller de place en place posé une statue avec son socle pour voir si l'un ou l'autre des emplacements envisagés peut convenir.

Cela s'est passé samedi dernier. Nos trois magistrats étaient là, avec un comité d'augures et deux photographes amateurs. On passa des Promenades au Rondeau, du préau du Stand à la place du Temple, de la placette de la rue Jacques-Dalphin à la place d'Armes.

Des gens un peu ébahis suivaient cet exercice et s'étonnaient que le discours d'inauguration ne fut pas chaque fois prononcé, histoire de voir ce que ça donnerait au point de vue acoustique.

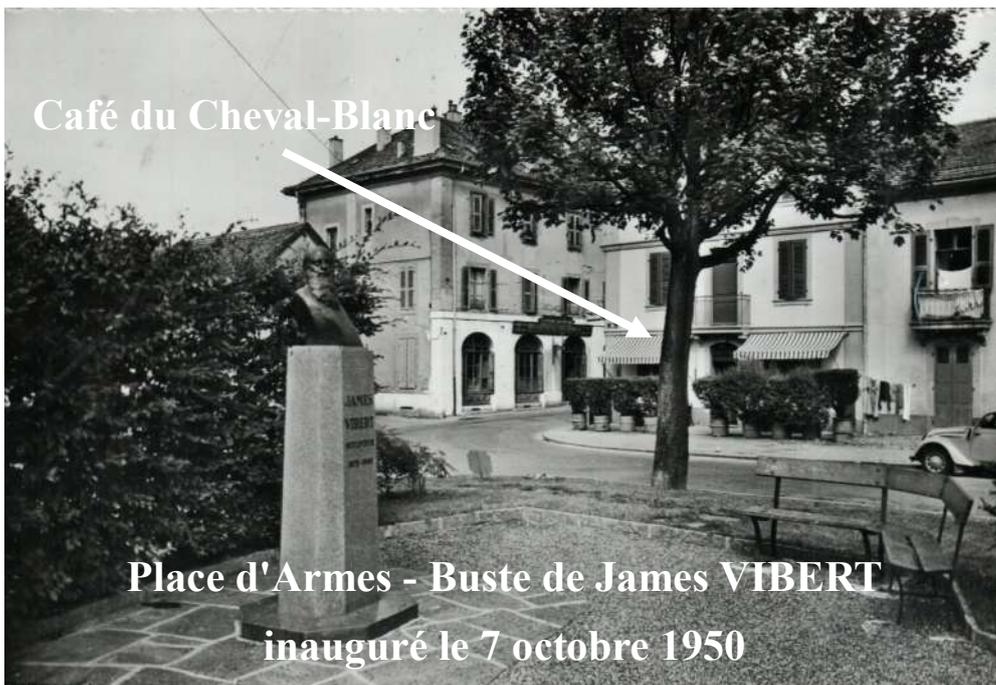
La promenade terminée, il ne reste plus qu'à choisir le meilleur emplacement pour l'érection du buste de James Vibert.

Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Une innovation - on cherche un emplacement pour le buste de James VIBERT - article dans le Journal de Carouge du 17 octobre 1947



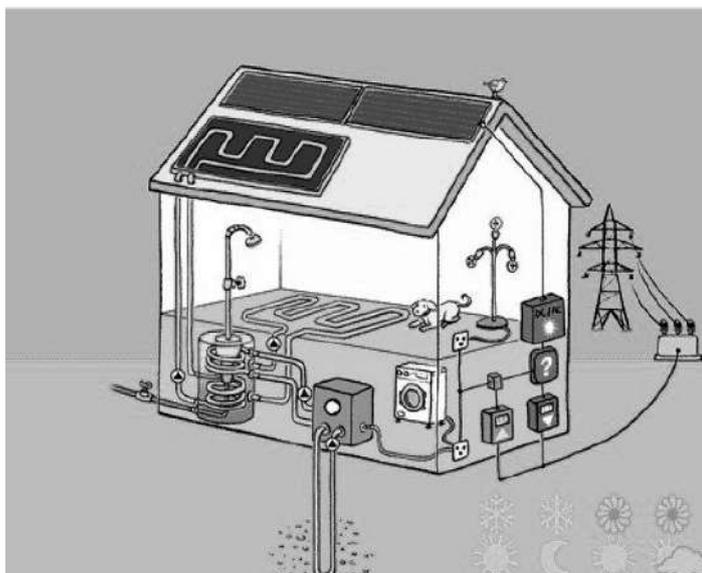
Samedi 11 octobre 1947—Place du Temple—Une des étapes pour trouver l'emplacement du Buste de James VIBERT—Finalement, c'est la place d'Armes qui sera choisie par les magistrats de l'époque...



James VIBERT est l'auteur de plusieurs monuments très connus en Suisse, notamment le *Serment des trois Suisses*, au Palais fédéral, l'*Effort humain*, érigés dans les jardins du Bureau international du travail, à Genève et le *Monument des Communes réunies*, inauguré à Carouge le dimanche 7 juin 1925



QUELLE PLACE POUR LE PHOTOVOLTAÏQUE?



Crise climatique et renchérissement de la fourniture d'énergie obligent, il est devenu important aujourd'hui de pouvoir équiper nos immeubles de capteurs d'énergie. Pompes à chaleur, panneaux thermiques ou photovoltaïques constituent des infrastructures nouvelles qui viennent s'insérer dans les bâtiments.

A cet égard, le photovoltaïque prend une importance croissante suite aux problèmes rencontrés l'hiver dernier avec l'annonce possible de coupures de l'électricité fournie par le réseau. Prévoir une intégration de panneaux peut être source de problèmes comme ici à Villars-Burquin dans le canton de Vaud:

Variante 1



Exemple : Cure de Villars-Burquin

Variante 2

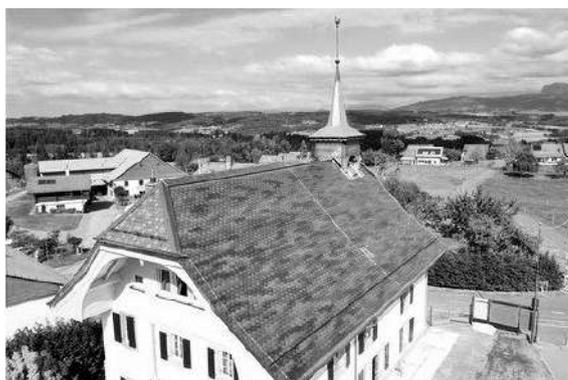


Variante 3 (réalisée)



Certains choix relevant de critères d'appréciation, des conflits ont surgi, notamment dans notre canton, au sujet de choix de matériaux réputés plus coûteux et moins efficaces en rendement. L'impact, non seulement sur la qualité architecturale d'un édifice digne d'intérêt, mais également dans un site paysager, a donc conduit certains fabricants à faire évoluer la conception des capteurs. De l'état de panneaux solaires, ces capteurs ont pris, dans certains cas, l'aspect de tuiles solaires. C'est ainsi qu'une jeune entreprise vaudoise a mis au point des tuiles d'aspect traditionnel, dotées de cellules photovoltaïques invisibles, devenues capables de produire de l'électricité tout en préservant l'aspect traditionnel des tuiles ou des ardoises.

Si un panneau classique fournit 200 Watts par m², ces tuiles ont un rendement de 150 Watts par m², mais couvrent une plus grande surface. Le coût de la pose et de la mise en place des connexions sur une toiture est certes plus élevé. Ci-dessous, trois exemples de couvertures de ce type réalisées à l'église de Ferlens (VD), à Collombier-sur Morges et dans le canton de Berne.



Coups d'œil à travers Carouge



Mercredi 17 mai 2023, le Boulet organisait une visite guidée par M. Plançon sur les pas de l'arrivée de la première communauté israélite à Carouge au XVIII^e siècle. Le parcours depuis la fontaine de l'ancienne place d'Arve, au cimetière juif de la Fontenette, en passant par la maison du comte de Veyrier fut l'objet d'une découverte captivante de cette page d'histoire.



Au début du mois de septembre 2022, une démarche dite de concertation a été lancée pour accompagner le projet de transformation du quartier Cardinal-Mermillod. Le 23 janvier 2023 une séance de présentation des variantes avait lieu dans l'aula de l'Ecole du Val-d'Arve avec la participation de l'Office cantonal de l'urbanisme.

Surprenant: non ce ne sont pas des sarcophages, mais bien des cercueils qui transitent ainsi dans l'un des établissements de nos rues, à l'avenue Cardinal-Mermillod.



L'animation et la pose de végétation sur pots dans notre rue piétonne font actuellement l'objet d'une concertation avec les riverains et divers groupes intéressés, dont notre Association.



Notre vénérable Auberge Communale serait-elle devenue une banale pizzeria? On peut bien le craindre à lire les panneaux disposés non seulement sur les volets, mais également dans la cour de l'établissement. On rappellera que l'attribution en 2014 par le Conseil administratif de l'époque à un tenancier qui s'est révélé très peu sensible à la valeur mémorielle de ce vénérable établissement avait soulevé beaucoup de mécontentement. Il va falloir revenir sur ce dossier.



CONFERENCES D'AUTOMNE



MERCREDI 4 octobre 2023 à 20 h 00

Présentation par M. Philippe Ruffieux, archéologue

Fouilles récentes du Service d'archéologie à Carouge

L'évolution des connaissances sur l'Antiquité tardive et le Moyen-Âge à Carouge, après la découverte d'un pont en bois du 12^e siècle à la Fontenette en 2012.

Maison de Quartier de Carouge, rue de la Tambourine 3



MERCREDI 11 octobre 2023 à 20 h 00

Présentation par M. Matthieu De la Corbière, directeur du service de l'inventaire

Récente mise à jour du recensement architectural du canton (RAC) à Carouge

Le but de ce recensement cantonal est de répertorier les objets dignes d'intérêt patrimonial. Instrument de référence pour l'instruction des demandes d'autorisation de construire et pour les projets du développement urbain, cet outil permet de dégager une vision d'ensemble sur le patrimoine bâti.

Maison de Quartier de Carouge, rue de la Tambourine 3



MERCREDI 8 novembre 2023 à 20 h 00

Présentation par M. Pierre Baertschi, président du Boulet

Retour sur les étapes et les objectifs d'une association bientôt cinquantenaire: le Boulet

Arcade 22 rue Jacques-Dalphin, entrée à droite de celle de l'état civil



SOUTENEZ NOTRE ACTION

Cotisation annuelle CHF 25.-

CCP 12-18542-2

Email: info@leboulet.ch